Avis de Recrutement

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGÉ DE LA RÉCUPÉRATION DES DOMAINES SPOLIÉS DE L'ÉTAT

Recrutement d'un Expert International

en Gouvernance Foncière

Envoyez votre candidature à :
simandou@habitat.gov.gn

Guinée

PROGRAMME SIMANDOU 2040
Un pont vers la prospérité !

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
@Muhat_gn
MUHAT TV
www.habitat.gov.gn
contact@habitat.gov.gn

1 Contexte et Justification

La République de Guinée fait face à une urbanisation rapide et souvent peu maîtrisée, particulièrement marquée dans la région de Conakry, où se concentrent les principales populations et activités économiques. Cette dynamique exerce une pression croissante sur les infrastructures, accentue les inégalités territoriales et contribue à la dégradation des équilibres écologiques et sociaux. Dans ce contexte, la gouvernance foncière se positionne comme un levier fondamental pour orienter l'aménagement du territoire, sécuriser les droits d'usage et de propriété, et soutenir un développement durable, inclusif et équitable.

L'urbanisation non planifiée et la croissance démographique rapide génèrent des dysfonctionnements majeurs dans la gestion du foncier : extension anarchique des villes, conflits liés à la terre, insécurité foncière, faibles capacités d'enregistrement, spéculation et difficulté d'accès à des terrains viabilisés pour les ménages, les investisseurs et les infrastructures publiques. En l'absence d'un système foncier transparent, fiable et accessible, ces déséquilibres compromettent la mise en œuvre des politiques publiques et freinent les investissements structurants nécessaires au développement du pays.

Face à ces enjeux, le processus d'élaboration du programme de développement socioéconomique durable et responsable Simandou 2040, initié par le Comité Stratégique Simandou placé sous l'autorité du Chef de l'État, a permis d'identifier plusieurs défis et opportunités dans le secteur de l'assainissement.

Ainsi, le programme Simandou 2040 constitue un plan d'émergence ambitieux lancé par la République de Guinée pour orienter le pays vers une prospérité durable et équitable à l'horizon 2040. Il répond aux défis économiques et sociaux actuels en visant une transformation profonde de l'économie guinéenne, à travers une stratégie globale, inclusive et durable. Initié par les plus hautes autorités du pays, ce programme représente un jalon majeur dans le parcours de développement de la Guinée, avec pour objectif de favoriser une croissance forte et partagée, en valorisant les ressources naturelles abondantes du pays et en réalisant des investissements structurants dans des secteurs clés. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision Simandou 2040, initiée par le gouvernement, et à travers son pilier 3 portant sur les Infrastructures, les Transports et la Technologie, plusieurs actions et réformes sont envisagées dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. La mise en œuvre de la vision Simandou 2040 s'articulera autour des programmes suivants :

- Programme de modernisation et de réforme de la gouvernance foncière ;
- Programme de construction des logements/équipements collectifs et de rénovation urbaine ;
- Programme d'aménagement, de construction des voiries pour une mobilité urbaine ;

- Programme Zéro déchets ;
- Programme de renforcement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ;

L'implémentation de ces programmes se fera à travers une approche de coordination et de suivi échelonné en lien avec l'ensemble des acteurs allant du Comité Stratégique Simandou, à l'ACGP.
Ainsi, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MUHAT), chargé de la récupération des domaines spoliés de l'État, envisage un renforcement de son expertise technique pour l'élaboration et la structuration de ces programmes phares à travers le recrutement d'un expert international de haut niveau, afin de pouvoir appuyer et collaborer étroitement avec les autorités en charge du suivi de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040.

2 Objectif Global

Recruter un expert international pour appuyer le MUHAT dans la conception et la planification d'une politique moderne et intégrée de gouvernance foncière et domaniale, en synergie avec l'ensemble acteurs de la chaine.

3 Objectifs Spécifiques

- Évaluer les politiques, instruments et pratiques existantes en matière de gouvernance foncière et domaniale ;
- Appuyer l'élaboration d'un cadre stratégique national de gouvernance foncière et domaniale cohérent avec la vision de développement Simandou 2040 ;
- Identifier les priorités d'intervention et proposer des réformes en gouvernance foncière et domaniale à fort impact structurant, en ligne avec les recommandations du Programme ;
- Proposer une feuille de route opérationnelle et des mécanismes de mise en œuvre et suivi-évaluation ;
- Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans le secteur sur les meilleures pratiques internationales.

4 Spécificités du poste

4.1 Résultats Attendus

Résultats :

- Un diagnostic complet du cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel de la gouvernance foncière et domaniale en Guinée est disponible ;
- Une proposition de politique de gestion foncière et domaniale est formulée ;

- Un portefeuille de réformes en matière de gouvernance foncière est identifié, en ligne avec les recommandations du Programme Simandou ;
- Une feuille de route de mise en œuvre et suivi-évaluation est adoptée ;
- Un programme de formation et de transfert de compétences est mis en œuvre pour les acteurs intervenant dans le secteur.

Livrables :

- Rapport de diagnostic juridique, institutionnel et technique ;
- Stratégie nationale de gouvernance foncière et domaniale en ligne avec les recommandations du Programme Simandou ;
- Feuille de route opérationnelle (mise en œuvre, suivi, évaluation) ;
- Modules de formation et rapports de formation.

4.2. Méthodologie et Tâches Clés

- Analyse documentaire et entretiens avec les parties prenantes ;
- Diagnostics sectoriels, institutionnels et territoriaux ;
- Élaboration participative de la stratégie de gouvernance foncière et domaniale ;
- Préparation des livrables (rapports, cartes, plan d'action, etc.) ;
- Animation d'ateliers de validation et de restitution ;
- Appui à l'élaboration d'outils de suivi-évaluation et de sécurisation foncière ;
- Encadrement technique et formation des acteurs du secteur.

4.3. Durée de la mission

La mission de l'expert est prévue pour une durée initiale de six (6) mois, avec possibilité de renouvellement en fonction des résultats obtenus et des besoins exprimés par le Ministère.

4.4. Supervision

L'expert exercera ses fonctions sous la supervision directe du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire à travers l'Unité d'Appui à la Coordination et à la Gestion des Programmes et Projets (UACGP). Il travaillera en étroite collaboration avec le Comité Stratégique du Programme Simandou 2040, et bénéficiera de l'appui du Bureau de Stratégie et de Développement, la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre, les bureaux des conservations foncières et la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

5 Profil de l'Expert Recherché

- Diplôme universitaire (minimum Bac+5) en droit foncier, en urbanisme, géomatique, planification urbaine ou domaine équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine du foncier, de la gouvernance domaniale ou de la reforme cadastrale ;
- Expérience avérée de missions similaires en Afrique subsaharienne est un atout ;
- Compétences solides en analyse stratégique, élaboration de feuilles de route, et conduite de réformes institutionnelles ;
- Excellente capacité rédactionnelle et de communication ;
- Maîtrise du français exigée, l'anglais étant un atout.

6 Modalités de Soumission

Les candidats doivent soumettre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Contrats, attestation de travail ;
- Une note méthodologique synthétique (max. 5 pages) ;
- Une proposition financière (prétentions salariales pour un expert, ou offre commerciale pour un cabinet).

Envoyez votre candidature à :
simandou@habitat.gov.gn